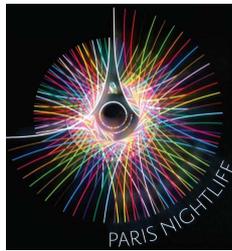


CONTACTS PRESSE

MAIRIE DE PARIS
Alix VIC DUPONT
01 42 76 49 61
service.presse@paris.fr

CSCAD
PIERRE LAPORTE COMMUNICATION
01.45.23.14.14
info@pierre-laporte.com



SOMMAIRE

Editorial de Jean-Bernard Bros

Adjoint au Maire de Paris en charge du Tourisme et des Nouveaux Médias Locaux

Editorial de Bruno Blanckaert

Président de la Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques et Discothèques (CSCAD)

Paris aime la Nuit

Parisnightlife.fr : lancement du premier site officiel de la vie nocturne à Paris

Un plan papier pour accompagner les noctambules

Synthèse des études sur la nuit à Paris

Cartographie des rythmes nocturnes à Paris

Les actions de la ville de Paris en faveur de la nuit

La chambre syndicale des Cabarets artistiques et discothèques

Editorial de Jean-Bernard Bros

Adjoint au Maire de Paris en charge du Tourisme et des nouveaux médias locaux

Dans un monde où montent les préoccupations sécuritaires et sanitaires, relayées par des réglementations toujours plus contraignantes, la Ville de Paris est consciente que les politiques publiques concernant la nuit ne peuvent se limiter à une seule approche.

Si la tranquillité des riverains reste essentielle, la fête et la sociabilité sont des nécessités dans une société de plus en plus frappée par les égoïsmes, le repli et la solitude.

Car l'activité nocturne est aussi et surtout une *chance* et un *atout* pour Paris. Une chance, car le « Paris by night » continue de nourrir l'imaginaire parisien à travers le monde, et d'attirer des millions de visiteurs en quête de convivialité et de joie de vivre. La nuit représente aussi un secteur économique considérable et génère des retombées majeures en termes d'image et rayonnement international.

J'ai souhaité promouvoir et offrir une vitrine aux nuits parisiennes, partie intégrante du patrimoine culturel mais aussi économique de notre capitale.

La Ville de Paris a donc conclu un partenariat avec la Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques et Discothèques (CSCAD), syndicat professionnel représentatif des établissements nocturnes à Paris pour que soient créés deux outils d'information et de communication : un plan papier cartographiant les lieux de nuit parisiens et un site web www.parisnightlife.fr permettant de connaître la programmation musicale et festive de plus de 300 établissements, grâce à un moteur de recherche multicritères.

Donner de la visibilité à la nuit à Paris et offrir les clefs permettant de décoder l'accès aux nuits parisiennes, c'est ce que nous proposons de faire à travers le dispositif « Parisnightlife » destiné aux 30 millions de visiteurs que compte chaque année la Ville Lumière, mais aussi aux Parisiens eux-mêmes.

A vos marques, surfez, sortez !

Jean-Bernard Bros

Editorial de Bruno Blanckaert

Président de la Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques et Discothèques -CSCAD

La nuit est le fruit de ces hommes et femmes qui marquent son histoire depuis l'après-guerre. Hier Castel, Régine, Fabrice Emaer et la grande époque du Palace. A présent, des équipes de talent qui donnent à la France une notoriété reconnue aux nuits parisiennes sur le plan international.

Les professionnels qui animent la nuit se fédèrent autour d'un syndicat professionnel, la Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques et Discothèques (CSCAD).

Celle ci est devenue progressivement, au cours des dix dernières années, l'un des syndicats les plus représentatifs en France de ces activités, tout particulièrement à Paris et dans les grandes agglomérations.

La chambre syndicale représente les professionnels actifs et compétents du domaine auprès des autorités publiques et souhaite que les acteurs institutionnels prennent enfin conscience de l'importance du secteur de la nuit.

Une étude de benchmarking, menée en 2009 avec les étudiants de l'École de guerre économique (EGE), montre que les villes européennes ont œuvré pour développer l'attractivité touristique autour de l'offre d'activités nocturnes.

L'analyse comparée des réglementations des villes européennes met en évidence une identité de préoccupations réglementaires, visant à protéger la nuit des risques qu'elle véhicule. Ce sont l'application et l'usage qui sont faits de cette réglementation qui varient d'une ville à une autre.

Il est important que Paris se positionne de façon plus explicite sur son image et le rôle qu'elle entend jouer dans la nuit européenne.

Avec l'initiative parisnightlife.fr, professionnels et institutionnels se réunissent pour la première fois autour d'un projet dynamique qui va permettre à Paris, je l'espère, de retrouver sa place de capitale de la nuit.

Paris aime la nuit !

« Paris est une fête » disait Ernest Hemingway. Est-ce toujours vrai aujourd'hui ? Beaucoup de gens en douteraient, découragés devant les nombreuses fermetures de lieux nocturnes dans notre ville, ainsi que par un certain malaise ressenti depuis plusieurs années par les habitués de la nuit : souci de pouvoir d'achat, versatilité grandissante des noctambules, apparition de nouvelles formes de concurrences, manque d'espaces festifs et événementiels, multiplication de réglementations restrictives et répressives de toutes natures, irritabilité grandissante des riverains au *bruit*, que d'autres qualifient de *vie*.

Dans ce contexte, quel est le rôle d'une municipalité ? Il est avant tout de rendre possible le « vivre ensemble », objectif central de toute politique.

Depuis 2001, la Ville de Paris a créé un « Bureau des Temps », chargé de trouver des solutions pour mieux concilier les différents rythmes de vie des citoyens. De nombreuses opérations de concertation ont été réalisées sur les sujets ayant un lien avec la nuit. Des « correspondants de nuit » ont été créés dans des quartiers « politique de la ville », un « Observatoire des lieux de vie et de diffusion musicale » a été institué pour mieux gérer les conflits d'usage, une campagne de communication a été lancée sur le respect de la tranquillité des riverains pour les fumeurs des établissements nocturnes.

Mais cette politique ne peut s'arrêter aux seules actions qui visent à limiter ce qui est ressenti par certains comme une *nuisance*, car l'activité nocturne est un atout. Comme l'a démontré une étude réalisée en 2004, les personnes qui travaillent de minuit à 6h du matin représentent 15% des actifs parisiens, tandis que les personnes concernées en tout ou partie par la fourchette horaire 20h / 6h représentent 45% des actifs parisiens. L'économie nocturne représente donc un poids déterminant pour notre ville.

La première étape majeure en faveur de la nuit a été franchie avec le renforcement des transports publics. Le réseau des bus de nuit Noctilien a été complètement refondu et renforcé en septembre 2005, puis les horaires de fonctionnement du métro ont été élargis d'une heure supplémentaire les vendredis soirs et samedis soirs en décembre 2006. Dans les deux cas, les espoirs de fréquentation du public furent dépassés, ce qui amène à plaider en faveur de l'extension de cette mesure à l'ensemble de la semaine.

L'heure est venue de passer à une seconde étape. Un des problèmes majeurs de la nuit à Paris est le manque d'accès à l'information : où sortir ? À quelle heure ? Où trouver tel ou tel type de musique ? Quelle sera l'ambiance ? Quel type de public croisera-t-on ? La vie nocturne parisienne reste trop codifiée. L'aggravation de la crise économique a plongé les établissements dans une situation fort délicate. On se retrouve devant le paradoxe suivant : d'un côté, de nombreux visiteurs souhaiteraient découvrir le « Paris by night » mais sont incapables de trouver ce qu'ils cherchent, en termes de types de lieux, de musique, de public, de quartier, faute d'une information claire. De l'autre côté, les établissements nocturnes regrettent de compter trop peu de visiteurs étrangers parmi leur clientèle.

Autant on trouve pléthore d'informations sur les sites institutionnels traditionnels, ainsi que sur l'agenda des expositions culturelles parisiennes, autant il est difficile de trouver des renseignements sur l'agenda musical et festif de la capitale. Et les jeunes visiteurs ne sont pas les seuls à souhaiter davantage de clarté. Après une longue journée de travail, les

professionnels du tourisme d'affaires, comme les exposants d'un salon par exemple, aimeraient savoir où emmener leurs clients le soir, écouter du jazz et boire un verre dans un lieu à la mode. Nombreux sont les échos laissant entendre que les Parisiens eux-mêmes aimeraient bien savoir où, quand et comment sortir dans leur propre ville.

La Ville de Paris a donc conclu un partenariat, inédit en France, avec la Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques et Discothèques (CSCAD), syndicat professionnel représentatif des établissements nocturnes à Paris. La CSCAD a été missionnée pour réaliser deux outils d'information : 1/ Un plan-guide, bilingue français / anglais, dépliant, de format poche, diffusé à 100.000 exemplaires, permettant de cartographier plus de 177 lieux nocturnes incontournables, et donne un ensemble d'informations pratiques (réseau Noctilien, Vélib, services publics nocturnes, numéros d'urgence, messages de prévention) ; 2/ Un site web www.parisnightlife.fr qui présentera la programmation musicale et festive de plus de 300 établissements, grâce à un moteur de recherche multicritères. Ainsi, un touriste pourra programmer ses sorties à l'avance et savoir où trouver l'ambiance musicale qu'il recherche et ce en fonction du quartier où il se trouve, ou souhaite se rendre. La promotion internationale de ces supports d'information est assurée par l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris.

Ce projet a été réalisé pour responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés. Chaque établissement nocturne est tenu de mettre à jour son propre agenda sur le site [parisnightlife](http://parisnightlife.fr).

Avec cette initiative, la municipalité souhaite donc rétablir un certain équilibre des politiques publiques sur la question de la nuit : aux côtés des politiques de sécurité et de tranquillité qui doivent être légitimement conduites, il faudra désormais compter avec une politique économique proactive de promotion de la nuit, au titre de sa contribution à l'emploi et au rayonnement international de la capitale.

Parisnightlife.fr

Lancement du premier site officiel de la vie nocturne à Paris

Pour la première fois, la Mairie de Paris et la Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques et Discothèques s'associent pour valoriser la richesse et la diversité de la vie nocturne à Paris et offrir aux Parisiens et aux visiteurs de la capitale un site Internet complet dédié aux activités festives, artistiques et musicales nocturnes.

Un outil complet recensant plus de 300 établissements

FRANÇAIS • ENGLISH Retour à l'accueil

PARIS NIGHTLIFE

Saisissez le nom d'un lieu

LE PLAN INTERACTIF L'AGENDA LE GUIDE DU PARFAIT PARISIEN

NOTRE SELECTION A propos de la sélection

Asian
30, avenue Georges V
75008
PARIS
Voir le diaporama Envoyer à un ami

Cab
2, place du Palais Royal
75001
PARIS
Voir le diaporama Envoyer à un ami

AGENDA Aujourd'hui • demain • ce week end • CETTE SEMAINE VENDREDI 06 NOVEMBRE

- Frédéric Recrolo CHANTE... // **LE SENTIER DES HALLES** // Lundi 02 Novembre, 19h45... 2 ème
- WAX TAYLOR / COMPLET... // **LE BATACLAN** // Lundi 02 Novembre, De 20h00 à 23h15... 11 ème
- Revue Féerie... // **MOULIN ROUGE** // Mercredi 04 Novembre, De 18h30 à 02h00... 18 ème
- THE LAZY DOG FETE SES 6 ANS ET... // **SOCIAL CLUB** // Mercredi 04 Novembre, De 23h00 à l'aube... 2 ème
- Jena Lee... // **LE SENTIER DES HALLES** // Mercredi 04 Novembre, 15h45... 2 ème

MAIRIE DE PARIS • Espace Presse • Crédits • Mentions légales • Nos partenaires • Contact • Etre référencé sur ce site • Publicité : SKY BOARD CSCAD

A partir du 18 novembre 2009, **parisnightlife.fr** rassemblera, en version **bilingue Français/Anglais**, pas moins de 300 établissements parisiens proposant une activité nocturne. Bars, restaurants, cabarets, péniches, discothèques et salles de concerts sont réunis sur cette plateforme inédite et présentent chaque jour leur programmation artistique, musicale et festive.

Parisnightlife.fr est donc **l'outil de référence** pour organiser sa nuit à Paris et guider les noctambules à travers la capitale en orientant leurs choix et en mettant à leur disposition nombre d'informations indispensables. Chaque établissement dispose d'une fiche détaillée : horaires, adresse, photos, programmation et tarifs.

L'originalité de parisnightlife.fr repose sur **l'engagement de l'ensemble des professionnels*** de la nuit. **Pour la première fois, ils se réunissent sur un même projet** et actualisent régulièrement les informations sur le site pour faire de parisnightlife.fr le seul outil existant recensant, de manière exhaustive et avec précision, l'offre nocturne à Paris.

Un moteur de recherche efficace pour préparer ses virées nocturnes

Envie d'un club de jazz dans le 15^e ? D'une discothèque dans le 6^e ? D'un restaurant ouvert toute la nuit dans le 1^{er} ? Le moteur de recherche multicritères du site permet aux utilisateurs de trouver très rapidement l'établissement qu'ils souhaitent.

La recherche s'effectue selon plusieurs critères. **Le type de lieux** : brasseries, clubs privés, salles de concerts, bateaux ou encore bars d'ambiance... soit plus de 25 types de lieux différents symbolisés par des pictogrammes colorés facilitant leur localisation.

L'utilisateur peut également lancer sa recherche par le **type de public** (international, gay, tout public ou en fonction d'une tranche d'âge, le tout sur une dizaine de critères distincts), **l'arrondissement** ou encore le **genre musical** sur une vingtaine d'entrées possibles : du Jazz au Métal, en passant par la lounge, le jazz ou le Blues.

** Les professionnels référencés sur le site et affiliés à la CSCAD, ont tous accepté d'adhérer et de respecter la charte déontologique établie pour l'utilisation de parisnightlife.fr. Cette charte répond aux priorités de la chambre syndicale : actualisation régulière des informations entrées sur le site et contrôle de la qualité et de l'authenticité des données à destination des internautes. Le comité de pilotage du projet parisnightlife.fr contrôle ainsi régulièrement les actions réalisées par les utilisateurs professionnels et se réserve le droit d'exclure les établissements ne respectant pas les conditions précédemment énoncées.*

Un plan interactif pour mieux se repérer dans la capitale

Facile d'utilisation, cet outil permet une recherche fluide et intuitive par arrondissement. Il suffit à l'utilisateur de cliquer sur un quartier de Paris pour voir en détail la localisation des lieux enregistrés sur parisnightlife.fr. Véritable plan interactif, il facilite les sorties de chacun et aide à se repérer dans les rues de Paris.

FRANÇAIS • ENGLISH Retour à l'accueil

PARIS NIGHTLIFE

Saisissez le nom d'un lieu

LE PLAN INTERACTIF | L'AGENDA | LE GUIDE DU PARFAIT PARISIEN

TOUT COCHER - TOUT DECOCHER

- Bars / Pubs
- Discothèques
- Cabarets
- Restaurants
- Salles de spectacles
- Cafés concerts
- Clubs de jazz
- Bateaux

zoom

Mairie de Paris

• Espace Presse • Crédits • Mentions légales • Nos partenaires • Contact • Etre référencé sur ce site • Publicité : SKY BOARD

CSCAD

► Des pictogrammes permettent de repérer en un coup d'œil les types de lieux placés sur le plan interactif : Bars/pubs, Discothèques, Cabarets, Restaurants, Salles de spectacles, Cafés-concerts, Clubs de jazz ou Bateaux.

Un agenda des sorties

Pour ne rien rater de l'offre nocturne à Paris et pour que les utilisateurs puissent prévoir leurs sorties à l'avance, parisnightlife.fr met en avant, chaque semaine, une sélection de soirées, concerts ou événements en page d'accueil. En cliquant sur l'agenda du site, les internautes peuvent également rechercher des idées ou bons plans par date. Il suffit alors d'entrer la date de son choix pour se voir proposer toutes les activités nocturnes associées à cette date.

FRANÇAIS • ENGLISH Retour à l'accueil

PARIS NIGHTLIFE

Saisissez le nom d'un lieu

LE PLAN INTERACTIF **L'AGENDA** LE GUIDE DU PARFAIT PARISIEN

AGENDA : Vous recherchez un bon plan soirée ? Entrez un ou plusieurs critères de recherche et choisissez parmi les résultats proposés.

TYPE DE LIEUX Effectuer une recherche : Pour une date donnée Pour une période donnée

GENRE MUSICAUX

TYPE DE PUBLIC

Nom de l'événement // Nom du lieu // Date de l'événement // Horaires Arrondissement

- Erin Cole Baker... // **LE SENTIER DES HALLES** // Mardi 00 , ... 2^{ème}
- TONYNO / ALLAN BAROK CIRCUS / ... // **OPA** // Lundi 05 Octobre, De 20h00 jusqu'à 02h00... 12^{ème}
- Afterwork Pink Coyote s Bar... // **PINK PARADISE** // Jeudi 22 Octobre, de 19 h jusqu'à 4 h... 8^{ème}
- Afterwork Pink Coyote s Bar... // **PINK PARADISE** // Vendredi 23 Octobre, de 19 h jusqu'à 4 h... 8^{ème}
- Concert Rock Live... // **GUINNESS TAVERN** // Jeudi 29 Octobre, De 19h00 jusqu'à 05h00... 1^{er}
- Face B ft. Jerry Bouthlier... // **CHACHA CLUB** // Jeudi 29 Octobre, ... 1^{er}
- Afterwork Pink Coyote s Bar... // **DMY DABANTCE** // Jeudi 30 Octobre, de 19 h jusqu'à 4 h... 8^{ème}

TOUJOURS COCHER - TOUJOURS DÉCOCHER

- Bars / Pubs
- Discothèques
- Cabarets
- Restaurants
- Salles de spectacles
- Cafés concerts
- Clubs de jazz
- Bateaux

inscrivez votre 06

Mairie de Paris • Espace Presse • Crédits • Mentions légales • Nos partenaires • Contact • Etre référencé sur ce site • Publicité : SKY BOARD

Un guide papier offert aux noctambules de la capitale

Pour accompagner le lancement de parisnightlife.fr, un plan papier est mis gratuitement à disposition des noctambules dans de nombreux points touristiques de Paris.

Tiré à **100.000 exemplaires** dans sa première version (50.000 en français - 50.000 en anglais), le plan papier se présente comme un extrait du site associé. Il recense **177 lieux classés par**

Synthèse des études sur la nuit

Nuit urbaine et tourisme- Les Cahiers Espaces, n° 103, éd. ESPACES tourisme et loisirs, novembre 2009

La vie nocturne est un élément central de la vitalité socioculturelle, artistique, économique et touristique des villes. Les lieux branchés, les cabarets, les discothèques... mais aussi les événements nocturnes, qu'ils soient organisés (Nuit blanche, Nuit des musées...) ou "spontanés", participent à l'attractivité touristique des destinations urbaines. Pour autant, développer la vie festive la nuit n'est pas chose aisée. La nuit, en effet, suscite la méfiance des uns, tandis qu'elle n'est pas considérée comme un sujet "sérieux" par les autres.

Cet ouvrage collectif, réalisé en partenariat avec la Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques et Discothèques (CSCAD), est le premier du genre à aborder le thème de l'attractivité touristique de la nuit urbaine. Il croise les analyses et points de vue de chercheurs, d'élus et d'opérateurs...

Etude concurrentielle de la vie nocturne des capitales européennes/ Rapport sur la compétitivité nocturne de Paris- Ecole de Guerre Economique (EGE)

Dans un contexte de concurrence européenne exacerbée sur le segment vie nocturne, Paris semble ne pas exploiter tout son potentiel. Depuis le lancement de la stratégie touristique de la Ville de Paris 2001-2014, différents acteurs se mobilisent pour améliorer l'attractivité touristique de la ville.

L'importance de la vie nocturne pour l'économie et l'aura d'une ville n'est cependant toujours pas reconnue. Pourtant, la nuit a beaucoup à apporter.

L'économie de la ville bénéficie largement des répercussions de ce secteur d'activités et il est essentiel d'étudier ces retombées économiques dans leur ensemble. Au-delà du chiffre d'affaire des établissements de nuit, il faut considérer les dépenses annexes, composées d'activités auxiliaires (restaurant, transports, hôtels, achats divers en vêtements et cosmétiques...) et des dépenses des entreprises (loyers, salaires, crédits, rénovations, dépenses d'exploitation...).

Pour maximiser ces retombées économiques, il convient de comprendre les nouveaux comportements et attentes touristiques. Le tourisme urbain a augmenté de plus de 25 % entre 2002 et 2007 dans les villes européennes et les courts séjours (moins de 4 nuits) sont de plus en plus représentés. Ces deux phénomènes se retrouvent dans le terme city break. La courte durée de ces séjours pousse les touristes à profiter au maximum du temps passé dans les villes, de jour et de nuit. L'offre événementielle de nuit crée un sentiment d'urgence et attire cette clientèle volatile. Des événements surfent sur ce phénomène à l'échelle de la ville (macro), ou à l'échelle des établissements nocturnes (micro). Une des externalités positives de ces événements est de bonifier la représentation de la ville. Les pôles urbains sont de plus en plus en concurrence et reprennent des concepts observés ailleurs.

Quelques métropoles européennes exploitent déjà leur dimension nocturne, et tirent parti de leurs spécificités. Parmi les villes sélectionnées dans le cadre de ce benchmark, Amsterdam mise sur sa permissivité, Barcelone sur sa festivité, Berlin sur sa réputation de capitale de la techno et Londres sur sa « culture clubbing ». Les pouvoirs publics de ces quatre villes ont saisi l'importance de la vie nocturne en termes de retombées économiques et de rayonnement

culturel international. Elles ont initié des politiques en faveur de la vie nocturne : réaménagement de l'espace urbain, création de rapports économiques, organisation de grands événements nocturnes...

La vie nocturne parisienne dispose de nombreux atouts qui ne sont pas exploités à leur juste valeur. Elle propose pourtant une offre de lieux de sorties variés, un patrimoine culturel et un vivier artistique à exploiter la nuit, un art de vivre à la française qui attire. La vie nocturne parisienne pourra profiter de cet avantage concurrentiel, le but n'étant pas d'étendre l'offre culturelle de jour mais d'y associer les formes culturelles compatibles avec la nuit.

Paris, la nuit, définitions et enjeux- Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)

Définitions

Si l'on part de la définition du dictionnaire (ici, le Petit Robert 2000), à savoir la définition astronomique de la nuit : « **espace de temps qui s'écoule depuis le coucher jusqu'au lever du soleil** », apparaît déjà la difficulté de délimiter cet intervalle aux contours flous.

Cet écueil explique la multiplicité des définitions juridiques : ce n'est que depuis 2001 que les codes du travail et de la procédure pénale se sont accordés à considérer comme nuit l'intervalle 21h / 6h ; et celui-ci varie de département à département selon les différentes réglementations préfectorales sur le bruit. La Préfecture de police de Paris par exemple réglemente les activités bruyantes avant 7h et après 22h en semaine, avant 8h et après 20h le samedi, toute la journée le dimanche et les jours fériés. Les définitions fonctionnelles, s'appuyant sur des indices d'activité (consommation EDF, mobilité), varient elles-mêmes fortement. Les différentes définitions des chercheurs se divisent en général en deux catégories : celles qui englobent la soirée et celles qui l'écartent.

Au cours de cette étude, la définition de la nuit choisie a d'abord été assez large, à savoir l'intervalle 20h-8h. Puis, en fonction des activités considérées, elle a pu être restreinte.

Etat des connaissances

La nuit, en tant qu'objet d'étude, n'apparaît que très récemment, à l'exception de l'ouvrage fondateur d'Anne Cauquelin, *La ville, la nuit*, publié en 1977. Ce n'est que vingt ans après cette étude pourtant très critique à l'égard des politiques urbaines nocturnes qu'apparaissent les premiers travaux géographiques qui intègrent la variable du temps et les premières réflexions sur les aménagements temporels, et ce, plus tardivement encore dans le cas de la France.

Quelles sont les raisons de cet « oubli » ? Il faut constater que, jusqu'à une date très récente, le temps en général n'était pas compris comme un objet mais comme un paramètre essentiellement spatial de l'aménagement et de la gestion urbains. La nuit elle-même apparaissait comme un intervalle de temps en négatif au sens photographique du terme, comme l'envers du décor. De plus, les populations noctambules n'avaient que peu de poids électoral, et il semblait plus utile à la société de les neutraliser que de les favoriser. Tout au plus avaient-elles un poids économique que la Night Time Economy a mis en évidence et cherché à exploiter.

La pensée urbaine de la nuit s'inscrit tout d'abord dans une géographie temporelle plus générale puis émerge en France avec les travaux de chercheurs tels que Luc Gwiazdzinski. Deux parutions en sont révélatrices : les N°77 (« Emplois du temps ») et 87 (« Nuits et lumières ») des Annales de la recherche urbaine, publiés en 1997 et 2000.

Actualité du problème

Pourquoi s'y intéresser aujourd'hui ? Qu'est-ce qui fait la spécificité et pour ainsi dire l'essence de la nuit urbaine actuelle ? Il nous faut faire le constat d'une hausse de demande d'usage de la nuit, à Paris comme dans l'ensemble des grandes villes françaises et occidentales. La nuit se banalise, c'est-à-dire que les activités de nuit ne sont plus vues comme exceptionnelles, même si elles restent minoritaires.

Ainsi l'ouverture d'un Virgin, d'une FNAC ou d'un Monoprix jusqu'à minuit n'étonne plus, de même que personne ne s'offusque de voir le lancement des soldes ou du dernier Harry Potter réalisé au beau milieu de la nuit. Les nocturnes de musées ou de grands magasins deviennent monnaie courante et quand, en 1999, le Palais de Tokyo fut le premier musée à rester ouvert jusqu'à minuit, l'initiative ne parut pas choquante ni particulièrement en avance sur son temps.

Par ailleurs, le travail de nuit touche une grande partie de la population (15,5% des actifs travaillent habituellement ou occasionnellement de nuit) et tend à se banaliser : la loi autorisant le travail de nuit pour les femmes (datant de novembre 2000) entérine autant qu'elle favorise le développement du travail de nuit féminin. A Paris, 14% des actifs sont touchés par le travail de nuit, soit environ 225 000 personnes.

Les loisirs de nuit se développent de même : près de quatre personnes sur dix, en majorité des hommes, sortent au moins une fois par semaine et 20% ne le font jamais contre 67% en 1973. On voit apparaître la notion de « tourisme nocturne ».

Enjeux

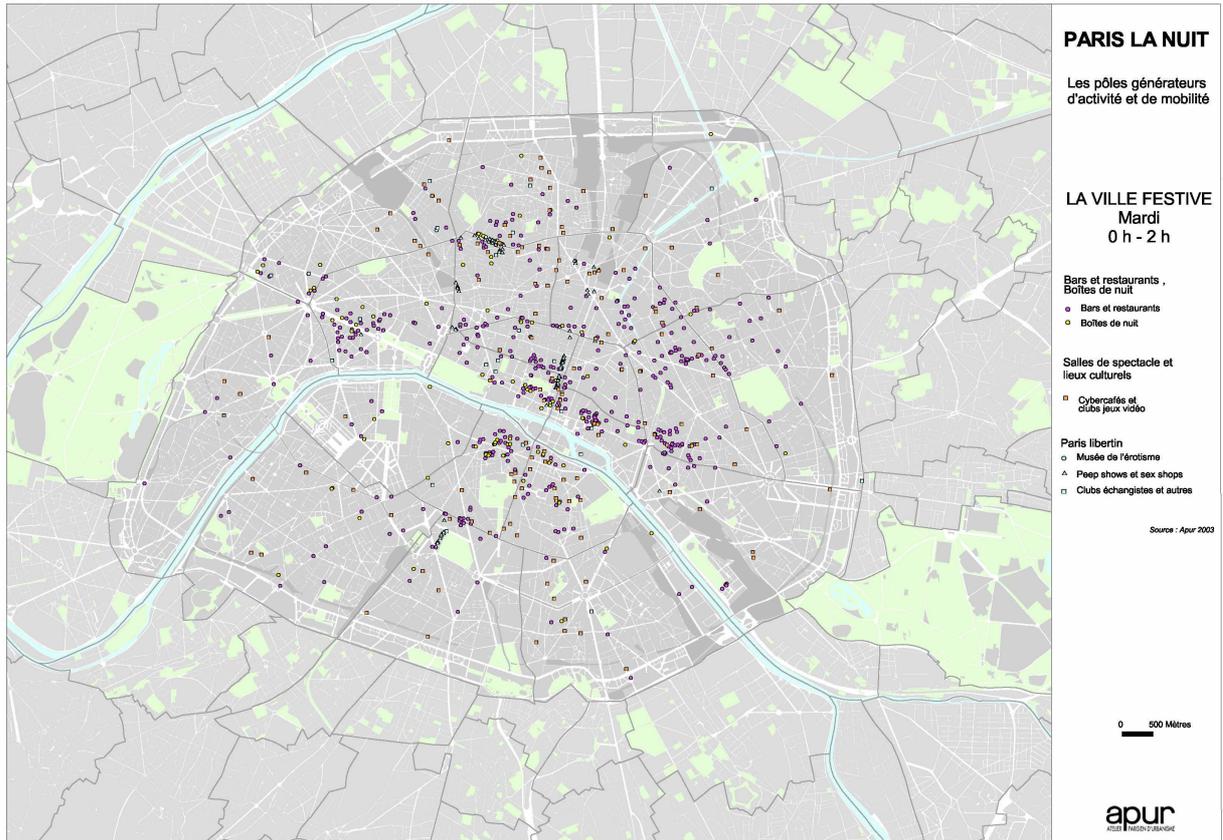
L'évolution des pratiques et des mentalités au regard de la nuit est aujourd'hui indéniable. La nuit est de plus en plus pratiquée et il semble acquis que ce moment devienne à terme un temps de vie « normal ».

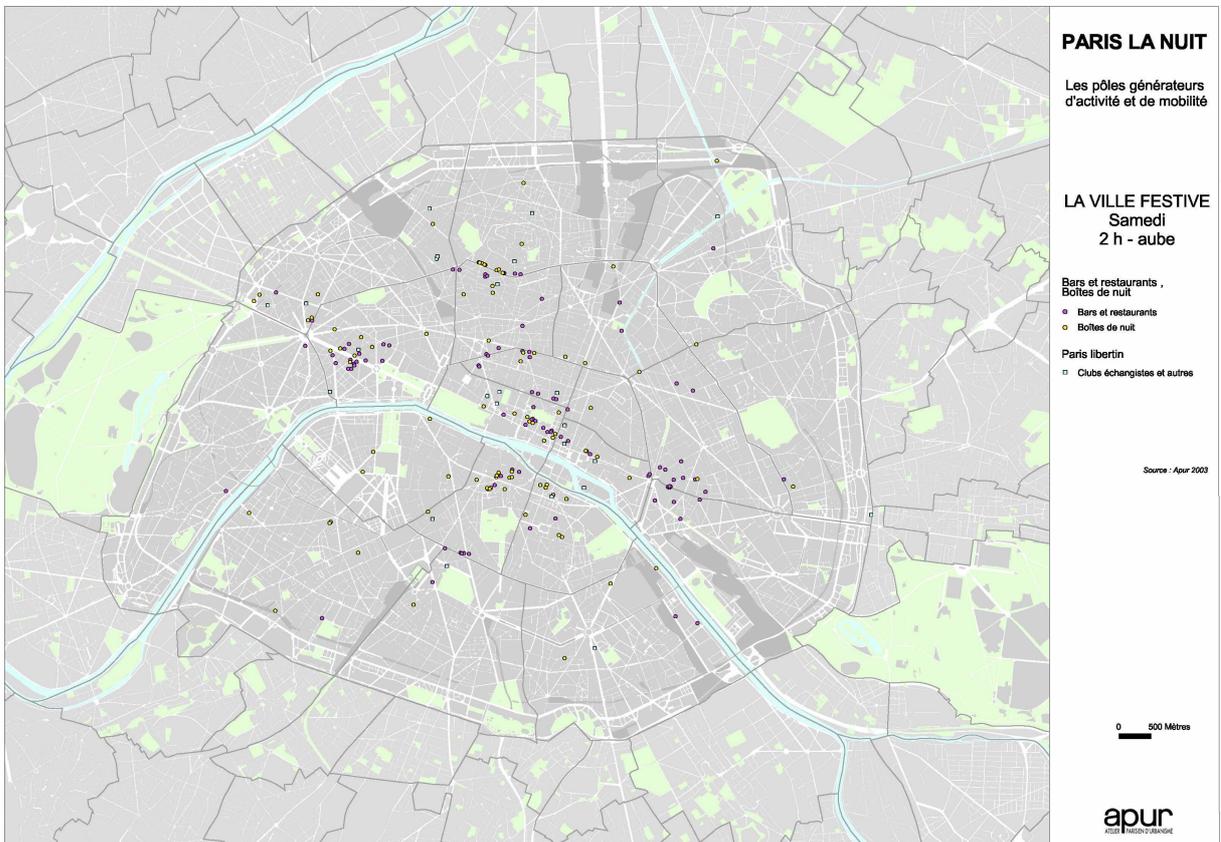
Or, la nuit reste un moment particulier et possède un caractère propre qu'il faut comprendre pour organiser la vie collective au plus juste.

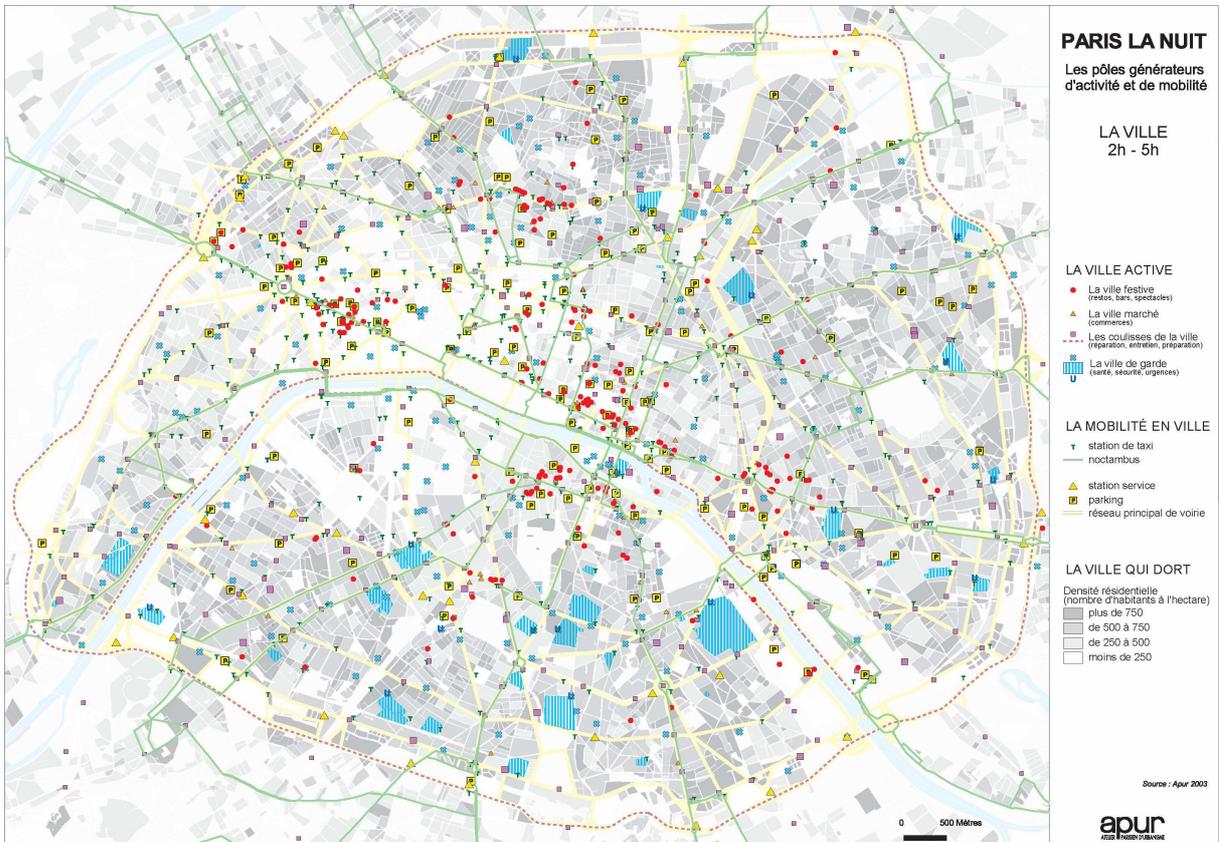
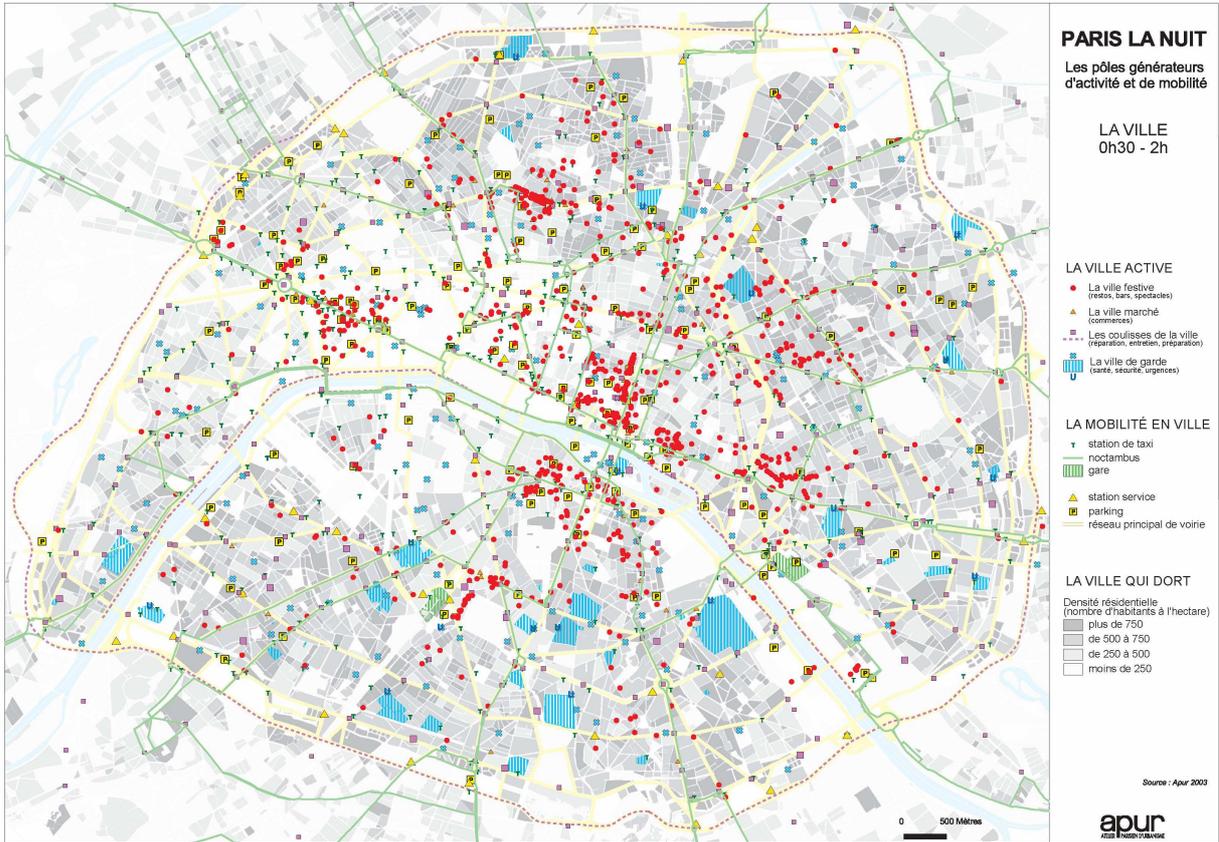
Avant toute chose, il est nécessaire de connaître les transformations de fond de la société qui ont fait de la nuit un temps comme un autre. Puis il importe de percevoir les enjeux propres à la Ville de Paris par rapport à la nuit : son histoire et son image, mais aussi sa population, ses contraintes physiques, son organisation urbaine (en particulier en termes de transport) et économique (importance du tourisme). Enfin, les caractères et les paramètres de la vie parisienne nocturne doivent être appréhendés avec rigueur : quels sont ses pôles générateurs d'activités ? Quelle est la nature de ces activités ? Quelle est la mobilité observée ?

Cette étude de « Paris la nuit » se définit comme une étude exploratoire. A ce titre, elle se propose de dégager les enjeux du sujet, de repérer les sources disponibles et de les analyser, mais également de mettre en évidence les manques et de poser les jalons d'études complémentaires.

Cartographie des rythmes nocturnes à Paris







Les autres actions de la ville de paris en faveur de la nuit

L'information des publics, la conciliation des temps de vie et de la limitation des conflits d'usages

Le Bureau des Temps de la Ville de Paris contribue à informer les Parisiens sur les usages de la nuit et à créer des services qui permettent de concilier au mieux les vies personnelle et professionnelle des actifs de la nuit. Par ailleurs, ce service développe des outils méthodologiques pour aider notamment les mairies d'arrondissement et les associations à limiter les risques de conflits d'usages entre la ville qui travaille, celle qui s'amuse et celle qui dort.

Amélioration de l'offre de transports nocturnes

En 2005, le Bureau des Temps et la Délégation au Tourisme de Paris avaient réalisé une étude montrant que :

- 15% des actifs à Paris travaillent entre minuit et 6h du matin,
- 45% des actifs travaillent régulièrement au-delà de 20h.

En communiquant cette étude au STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France), l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France, la Ville de Paris lui a fourni des arguments de poids permettant le renforcement de l'offre du « Noctilien », service de bus de nuit (depuis septembre 2005) et le prolongement du métro une heure la nuit tous les vendredis, samedis et veilles de fêtes (depuis décembre 2006).

Les besoins de mobilité la nuit ont été confirmés par la mise en place de Vélib', qui s'avère être un moyen de transport nocturne très utilisé (45.000 trajets par mois entre 1h et 2h).

Proposition de places en crèches ouvertes en soirée

Un partenariat avec l'Assistance publique de Paris, permet depuis 2004, de proposer des places dans les crèches hospitalières, ouvertes la semaine et le week-end jusqu'à 22h00.

Ouverture tardive d'équipements culturels et sportifs municipaux

Afin de répondre à la demande des Parisiens, la Ville de Paris propose aux individuels des créneaux horaires élargis jusqu'à 22h au moins une fois par semaine dans de nombreuses piscines.

Par exemple, les piscines Joséphine Baker et Pailleron sont ouvertes en été jusqu'à 22h ou minuit selon les soirs. Par ailleurs, des nocturnes ont été mises en place au Petit Palais et au Musée d'Art Moderne.

Création du dispositif des correspondants de nuit

Prévention, médiation dans les conflits de voisinage, signalement de problèmes de voirie... telles sont les missions des correspondants dans les quartiers sensibles.

Ils travaillent de 16h à minuit, 365 jours par an, dans 8 arrondissements : 10^{ème}, 11^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} (bas Belleville),

12^{ème} (Gare de Lyon–Frenay/Erard/Rozanoff),

13^{ème} (Olympiades/Souham/Baudricourt),

14^{ème} (Pernety/ Garenne),

18^{ème} (Château-Rouge/Goutte d'Or),

20^{ème} (St-Blaise).

Les mesures d'accompagnement de l'interdiction de fumer dans les lieux collectifs

Afin de limiter les nuisances sonores pour les riverains des cafés, bars, restaurants, discothèques et lieux de nuit, depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer au 1^{er} janvier 2008, le Bureau des Temps a réalisé une vaste **campagne de sensibilisation des fumeurs à laquelle ont participé 1200 établissements.**



MAIRIE DE PARIS

**SORTEZ
DISCRETS**

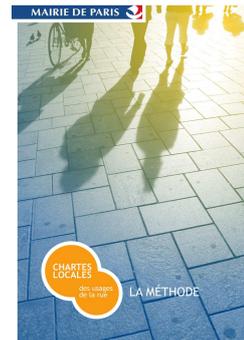
DEHORS, ON PARLE MOINS FORT...



Cette communication (affiches, cartes postales, messages sur les supports d'information municipaux) a été organisée en partenariat avec les syndicats professionnels, la Préfecture de Police et les organismes de santé. Pour préserver la propreté de l'espace public, le Conseil de Paris a exonéré de droits de voirie tous les établissements souhaitant déposer des cendriers sur leurs trottoirs

Les chartes locales des usages de la rue

Afin de limiter les conflits d'usages entre la ville qui travaille, la ville qui s'amuse et la ville qui dort, le Bureau des Temps a créé un **guide méthodologique pour l'élaboration de « chartes locales des usages de la rue »**. Il permet aux mairies d'arrondissements de construire avec les acteurs concernés des solutions durables, qui font l'objet d'une évaluation annuelle.



Bientôt un espace concernant la nuit sur le site web municipal www.paris.fr

Afin de répondre aux questions très diverses sur la nuit, **le site Internet de la Ville de Paris intégrera prochainement un espace réservé à la nuit**, avec des informations sur les **services publics de nuit**, l'urgence (santé, sécurité, etc.), les transports nocturnes, avec un lien vers www.parisnightlife.fr pour l'agenda de la nuit artistique, musicale et festive.

L'observatoire et la charte des lieux de vie et de diffusion musicale

Le travail accompli au cours de la précédente mandature

La mise en place en 2002 de l'Observatoire des lieux de vie et de diffusion musicale, présidé par Christophe Girard, adjoint au maire de Paris chargé de la culture, et la rédaction en 2004 de la « Charte des lieux musicaux de proximité », ont pour objectif d'**améliorer les relations entre les lieux de diffusion musicale, les riverains, les arrondissements et la Préfecture de Police**.

Instance de concertation, les travaux de l'Observatoire ont permis de **limiter le nombre de fermetures administratives et de sensibiliser l'ensemble des intervenants aux problématiques spécifiques des établissements musicaux**, notamment des lieux ouverts en soirée ou de nuit.

Les projets pour cette nouvelle mandature

La Ville de Paris entend **poursuivre et renforcer l'action de l'Observatoire** en 2010. La prochaine réunion aura lieu mi-janvier 2010 sous la forme d'une journée de travail, divisée en plusieurs ateliers de réflexion. Ces ateliers permettront d'aborder les sujets relatifs à la gestion sonore et à la réglementation des lieux de diffusion musicale ; la question de la communication et de l'affichage ; la situation spécifique des cafés concerts ; l'enjeu des travaux d'accessibilité pour l'accueil de personnes en situation de handicap...

LA CSCAD

Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques et Discothèques

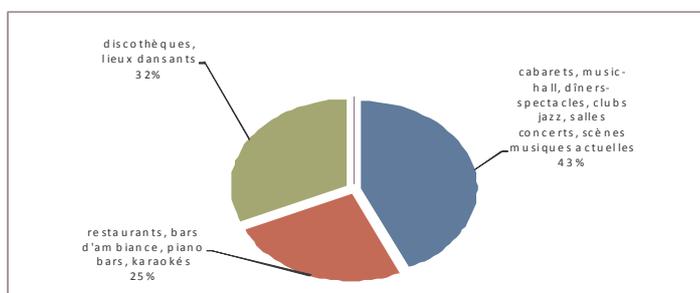
La CSCAD regroupe plus de 365 adhérents à Paris, majoritairement dans le secteur de la musique, de la danse, du spectacle et des musiques d'ambiance, relevant tous d'esthétiques musicales variées. La diversité des établissements adhérents offre à la CSCAD une vision globale de la profession et permet la défense de leurs intérêts artistiques, économiques et commerciaux. C'est pourquoi la volonté de la CSCAD est de mettre son énergie au service d'une cohésion globale de tous les lieux qui font battre le cœur de la nuit, de réunir et diffuser toutes informations et documentations et de mener une action permettant et facilitant l'exercice de la profession - notamment dans le secteur festif.

L'objectif de la CSCAD est de renforcer sa visibilité institutionnelle à l'égard de l'ensemble des partenaires publics et privés du monde de la nuit, et de présenter ce secteur comme un univers culturel, artistique et touristique de premier ordre.

La nuit parisienne est l'une des plus importantes d'Europe par le dynamisme qu'elle développe en terme de créativité et en qualité de prestation. La diversité des lieux, des typologies de clientèles, du foisonnement des programmations rend difficile son accès pour les touristes qui n'en n'ont pas toujours les codes.

La CSCAD souhaite mettre en place un document unique sous forme de cartographie du monde de la nuit et rendre ainsi plus visible et compréhensible tous ces lieux grands et petits dans leur diversité, dans leur programmation afin de développer leur notoriété et leur fréquentation auprès des touristes.

Enfin, avec parisnightlife.fr, la CSCAD se donne les moyens de développer un site web en adéquation avec un plan guide papier des activités nocturnes à Paris.



Contacts :

Bruno Blanckaert, président : cscad.bblanckaert@gmail.com
Rebecca Le Chuiton, Déléguée Générale : rebecca.cscad@gmail.com
Site web : www.cscad.fr

L'O.T.C.P

Office du Tourisme et des Congrès de Paris

L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris s'engage à accompagner le lancement du dispositif parisnightlife.fr dans le prolongement de ses missions : accueillir et d'informer les visiteurs ; promouvoir les atouts de la capitale, en France et à l'étranger et accompagner les professionnels parisiens du tourisme.

L'Office de Tourisme et des Congrès de Paris participe activement à la promotion de Parisnightlife via la création d'un dossier traduit en anglais, espagnol, allemand et mis en avant sur la home page du site parisinfo.com et sur la home page de la rubrique Événements de parisinfo.com

La carte interactive, le module de recherche, l'agenda ainsi qu'une bannière Parisnightlife seront intégrés à toutes les homes de rubrique pour assurer une meilleure visibilité de ce dispositif exceptionnel auprès des 7 millions de visiteurs du site parisinfo.com.

L'information relative au lancement de Parisnightlife a également été diffusée via la newsletter de novembre (18 000 contacts), la brochure de quartier Paris autour de la Tour Eiffel (40 000 exemplaires), le dossier de presse dédié à la nuit mis en ligne sur le site internet professionnel

FUN RADIO

Partenaire média du lancement de parisnightlife.fr

Fort d'un positionnement musical unique, puissant et cohérent, le son Dancefloor, FUN RADIO connaît un succès extraordinaire auprès d'un public jeune qui aime faire la fête. C'est ainsi qu'il semblait légitime pour FUN RADIO de s'associer en tant que partenaire à Parisnightlife, premier site officiel des nuits parisiennes.

En terme de promotion, pour le lancement du dispositif initié par la Ville de Paris et la CSCAD, Fun Radio a créé une page spéciale dédiée au site parisnightlife.fr

Le partenariat se compose d'une campagne d'auto promotion sur l'antenne FUN RADIO PARIS IDF, d'une rubrique dédiée à l'agenda clubbing toute l'année.

Pour savoir où faire la fête et sortir à Paris, cliquez sur www.parisnightlife.fr